

Découvrir et comprendre la comptabilité dans les entreprises et associations du secteur

Objectifs :

Appréhender les enjeux comptables et fiscaux pour une entreprise ou une association dans le secteur musical.

Découvrir le fonctionnement et l'organisation de la comptabilité générale et analytique, comprendre les principales écritures y compris celles menant au bilan et au compte de résultat.

Savoir communiquer avec l'expert-comptable et choisir un logiciel de comptabilité.

Comprendre les spécificités fiscales et comptables du secteur.

Programme détaillé :

Introduction

Pourquoi faut-il tenir une comptabilité ?

Est-ce obligatoire ?

Les logiciels de comptabilité.

À quoi cela sert-il d'avoir une comptabilité performante ?

Le cadre de la comptabilité

Rôle de la comptabilité.

Cadre comptable français.

Organisation de la comptabilité (les écritures, les journaux, les balances et les grands livres).

Les notions fondamentales

Le plan comptable général.

Particularités du plan comptable associatif.

Le patrimoine de l'entreprise (le bilan et le compte de résultat).

L'écriture comptable.

La comptabilité analytique.

Les écritures et opérations comptables courantes

Les opérations d'achats-ventes.

La gestion de la TVA.

La paie et sa comptabilisation.

Les subventions (exploitation et investissement).

Les immobilisations et les productions immobilisées.

Les amortissements et les dépréciations.

Les stocks et en cours.

Les créances et les dettes.

Le rapprochement bancaire.

Les comptes annuels

Les écritures préalables à l'élaboration du bilan.

L'impôt sur les bénéfiques.

Savoir lire et analyser un bilan et un compte de résultat.

Mission et lien avec l'expert-comptable.

Les spécificités du secteur musical

L'emploi d'intermittents.

Les productions immobilisées incorporelles.

Les modes de rémunération (paie intermittents, droits d'auteur ou honoraires).

Les crédits d'impôts phonographiques et spectacles (première approche).

La fiscalisation des associations.

Cas pratique

Passage d'écritures courantes.

Établissement d'un tableau d'amortissement.

Calcul d'une TVA.

Détermination d'une production immobilisée.

Publics concernés : responsables de l'administration et la gestion de structures associatives, débutants ou déjà expérimentés.

Prérequis : pas de connaissance préalable prérequis mais une appétence pour les chiffres est préférable.

Durée : 2.5 jour(s) soit 17.5 heures

Coût : 550.00 net (pas de tva sur les formations)

Fréquence : environ deux fois par an

Effectif : maximum de 12 stagiaires

Formateurs : Vincent Beguin (Expert-comptable, Commissaire aux comptes, cabinet WIRED).

Modalités d'évaluation : quizz, études de cas, mises en situation

Etude de satisfaction et d'impact : bilans à chaud et à froid

Attestation, certificat : Attestation d'assiduité

Modalités pédagogiques et moyens techniques : présentiel, exposés, présentations, vidéoprojections, documentation et supports papier

Ouvrage fourni avec la formation : //

Informations complémentaires : Cours enrichi sur plateforme ENT.

Public en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et/ou que la formation nécessite des aménagements spécifiques, merci de le préciser dans le formulaire de préinscription dans la case concernée et/ou de vous manifester auprès de notre référent handicap par mail : formations@cnm.fr ou par téléphone au 01 83 75 26 00.

Financement : dispositif de financement : <https://cnm.fr/dispositifs-et-financement-de-la-formation/>

Délai d'accès : selon liste d'attente, prévoir minimum un mois si demande de financement. Clôture des inscriptions 7 jours avant la date d'ouverture de la formation

Page web de la formation : <https://cnm.fr/formations/decouvrir-et-comprendre-la-comptabilite-dans-les-entreprises-et-associations-du-secteur-musical/>

Date de dernière mise à jour de cette page : 08/11/2022